

Éducation et perfectionnement des membres : édifier un syndicat combatif

ATTENDU QUE, depuis le début des années 1900, l'éducation syndicale a servi à transformer la vie professionnelle des travailleuses et travailleurs ainsi que leur vie au sein de leurs localités, et à créer des espaces où ils peuvent apprendre, discuter d'idées et résoudre des problèmes;

ATTENDU QUE le Syndicat des Métallos se fonde sur un ensemble de principes qui consistent, entre autres, à unir toute la population ouvrière, sans égard à la croyance, à la couleur, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'expression de genre, à l'âge, aux capacités, à la langue ou à la nationalité; à faire augmenter les salaires et à améliorer les conditions d'emploi par des lois et des ententes conjointes; à garantir une pension de vieillesse, l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et l'assurance-emploi; à obtenir des lois qui protègent la sécurité des travailleuses et travailleurs, et leur droit de se syndiquer; et à veiller à l'application de lois équitables et à l'abrogation de celles qui sont injustes;

ATTENDU QUE le Syndicat des Métallos est encore aujourd'hui guidé par ces principes;

ATTENDU QUE l'éducation des travailleuses et travailleurs repose sur l'idée que les personnes les plus touchées par les problèmes possèdent les connaissances et les solutions pour les résoudre;

ATTENDU QUE l'éducation syndicale vise à doter les membres de la confiance en soi, des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour bâtir un syndicat combatif, ainsi qu'à favoriser la passion, le militantisme et les idées novatrices;

ATTENDU QUE l'éducation est essentielle à notre capacité à maintenir la force nécessaire pour représenter nos membres, en recruter de nouveaux et obtenir la justice sociale, économique et législative au nom de la classe ouvrière;

ATTENDU QUE le mouvement ouvrier recoupe d'autres mouvements de libération et d'affranchissement des personnes marginalisées;

ATTENDU QUE l'éducation incite les participantes et participants à réfléchir de manière critique à la mission de notre syndicat, à l'environnement politique et à l'économie, ainsi qu'à envisager une économie et une société équitables et favorables à la population ouvrière, et à s'organiser en vue de les concrétiser;

ATTENDU QUE l'éducation nous aide à envisager un milieu législatif qui équilibrera la relation de pouvoir entre le travail et le capital, augmentera les possibilités d'emploi et bâtira des localités axées sur les travailleuses et travailleurs;

ATTENDU QUE l'éducation donne également aux membres de la base les moyens de se faire entendre dans leurs lieux de travail et leurs sections locales;

ATTENDU QUE la formation permet d'acquérir les compétences pour négocier des conventions collectives, traiter des griefs, tenir des arbitrages, sensibiliser les membres et les mobiliser, accroître la sécurité de la main-d'œuvre et l'équité, représenter les travailleuses et travailleurs, et défendre leurs intérêts;

ATTENDU QUE, conformément au mandat établi au moment de la fondation de notre syndicat, son effectif est aujourd'hui remarquablement diversifié du point de vue des secteurs, de la race, du genre, de l'âge et des autres caractéristiques;

ATTENDU QUE l'éducation exige l'égalité des chances pour tous dans nos lieux de travail;

ATTENDU QUE l'éducation doit commencer le premier jour d'emploi de chacune et de chacun de nos membres;

ATTENDU QUE nous devons aussi continuellement former nos membres et nos dirigeantes et dirigeants;

ATTENDU QUE l'éducation est axée sur les défis auxquels nos membres sont confrontés au travail et à la table de négociation;

ATTENDU QUE notre syndicat reconnaît l'importance de l'éducation qui nous aide à définir les préjugés auxquels nous avons été exposés durant notre vie et à développer des attitudes qui nous permettent d'être solidaires avec notre famille syndicale et nos amis;

ATTENDU QUE nous reconnaissons la mesure dans laquelle les cours sur l'identité de genre, la culture, les droits et l'histoire des Autochtones, la santé mentale et la prise de mesures contre la violence fondée sur le genre ont grandement encouragé notre syndicat à s'ouvrir à tous ses membres et à s'attaquer aux problèmes qui divisent et rongent notre société;

ATTENDU QUE le programme d'éducation de notre syndicat prépare ses membres à jouer des rôles, comme celui de déléguée et délégué syndical et de dirigeante et dirigeant de section locale, ainsi que de nouveaux rôles, comme ceux d'intervenante et d'intervenant en matière d'équité/auprès des femmes, d'animatrice ou d'animateur du cours « Soyez plus qu'un simple témoin / Brisons le silence », ainsi qu'à être de bons voisins et des alliés des personnes autochtones;

ATTENDU QUE, face à de puissants adversaires, le fait de sensibiliser nos membres aux problèmes majeurs que doivent résoudre les travailleuses et travailleurs, et de les mobiliser en vue d'actions, a contribué grandement à renforcer notre pouvoir;

ATTENDU QUE nous avons beaucoup appris pendant la pandémie sur la façon d'offrir des cours en ligne dans un format accessible;

ATTENDU QUE les cours sont offerts dans de nombreux espaces au sein de notre syndicat : formation propre à un service, conférences et programmes éducatifs dans les districts et à l'échelle nationale, programme des Femmes d'acier et formation sur les droits civils et les droits de la personne, Programme d'études en leadership, Intervention immédiate et perfectionnement du personnel;

ATTENDU QUE le Service de l'éducation et du perfectionnement des membres aux États-Unis et le Service de l'éducation et de l'égalité au Canada élaborent des programmes d'études, coordonnent les programmes éducatifs avec les districts, consultent d'autres services en ce qui a trait aux programmes, produisent une vaste gamme d'outils de communication visant à sensibiliser les membres, notamment le bulletin *Stewards Corner*, et cherchent de nouveaux moyens d'offrir des possibilités d'apprentissage à nos membres;

ATTENDU QUE l'une des principales responsabilités du Service de l'éducation et de l'égalité au Canada consiste à former et à appuyer une équipe de membres-animatrices ou membres-animateurs essentiels au succès du programme Retour à la base, parce que personne n'est mieux placé qu'eux pour transmettre des compétences à leurs collègues;

ATTENDU QUE le programme d'éducation Retour à la base forme des milliers de membres au Canada grâce à un programme d'éducation de membre à membre et enseigne aux responsables des sections locales les compétences nécessaires pour bâtir des sections locales solides;

ATTENDU QUE l'une des principales responsabilités du Service de l'éducation et du perfectionnement des membres consiste à renforcer le leadership des membres de la base par l'entremise du Programme d'études en leadership;

ATTENDU QUE, depuis 2008, nous avons conçu des cours de formation et les avons offerts à nos membres, non seulement en anglais, mais aussi en français et en espagnol;

ATTENDU QUE le Programme d'études en leadership du Syndicat des Métallos a formé des centaines de membres qui sont des diplômés du programme, et qu'il permet à des centaines d'autres d'améliorer leurs compétences afin de devenir les futurs chefs de file de notre syndicat;

ATTENDU QUE des syndiqués de l'Australie, de la Finlande, du Mexique, de la Norvège, de l'Afrique du Sud, de la Suède et du Royaume-Uni ont suivi tous les niveaux du Programme d'études en leadership des Métallos;

ATTENDU QUE, au Canada comme aux États-Unis, les services de l'éducation du syndicat créent un grand nombre de programmes afin de répondre aux besoins des membres et œuvrent sur le terrain pour former les membres sur une base régulière;

ATTENDU QUE nos membres sont beaucoup plus susceptibles de prendre part aux activités du syndicat lorsque ce dernier leur offre une formation conçue spécifiquement pour les aider à remporter les luttes qu'ils mènent.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Le Syndicat des Métallos convienne de l'importance capitale de renforcer le pouvoir de négociation dans le cadre de toutes ses activités d'éducation et de formation, et s'engage à fournir les ressources nécessaires pour continuer de mobiliser nos membres afin de renforcer le syndicat et d'atteindre nos objectifs législatifs et de négociation.
- 2) Le Syndicat des Métallos continue de former ses membres à l'aide des méthodes efficaces dont il s'est servi dans le passé, mais aussi d'élargir son programme d'éducation afin qu'il réponde aux besoins changeants, notamment en ayant recours à la formation en ligne, aux nouveaux médias et aux éducatrices et éducateurs des sections locales.
- 3) Le Syndicat des Métallos veillera à ce que tous les cours et tout le matériel éducatif soient conçus dans une optique de genre et de diversité, afin qu'ils tiennent compte des expériences de chaque membre et qu'ils favorisent la solidarité et le respect.
- 4) Le Syndicat des Métallos appuiera les militants et les dirigeants dans leurs efforts pour obtenir l'engagement des membres et s'assurer de leur loyauté envers notre organisation, en cherchant et en intégrant dans nos cours de nouvelles approches permettant à nos membres de voir la pertinence et l'importance de notre syndicat, des techniques d'écoute efficace et d'autres outils afin de renforcer le pouvoir et la solidarité des sections locales.
- 5) Le Syndicat des Métallos offrira des cours qui doteront les militantes et militants des sections locales des compétences précises en communications dont ils ont besoin pour aborder les conflits et le harcèlement entre les membres et parmi eux, lesquels, s'ils ne sont pas contrôlés, peuvent affaiblir la solidarité au sein de notre organisation.
- 6) Le Syndicat des Métallos reconnaîtra les expériences de vie traumatisantes d'un grand nombre de nos membres et le fait que ces expériences peuvent

les suivre jusqu'en salle de cours, et il en tiendra compte dans la planification et la prestation des cours portant sur la violence fondée sur le genre, le racisme, le colonialisme, les accidents du travail et d'autres sujets traumatisants; de plus, il s'assurera que des personnes offrent du soutien sur place pendant les discussions et les activités particulièrement difficiles pour ces membres.

- 7) Le Syndicat des Métallos élargira sa capacité à offrir de la formation en ligne dans tous les formats afin de répondre au large éventail de besoins et d'intérêts de ses membres.
- 8) Le Syndicat des Métallos s'efforcera de produire du matériel éducatif de la plus haute qualité qui soit pour les participantes et participants, notamment en y incorporant des illustrations, des vidéos et de la musique produites par des syndiqués.
- 9) Le Syndicat des Métallos appuie le programme *Retour à la base* au Canada comme moyen de renforcer les aptitudes des militantes et militants ainsi que les compétences en leadership des sections locales, en continuant de consacrer des ressources à la formation des membres formatrices et membres formateurs au perfectionnement de leurs compétences, et vise à établir un programme comparable aux États-Unis.
- 10) Lors du recrutement de membres à envoyer aux cours et de membres à former comme formatrices et formateurs, le syndicat portera attention à la composition démographique de son effectif afin de s'assurer que les participantes et participants aux cours reflètent cette diversité.
- 11) Le Syndicat des Métallos encourage la coordination continue de l'éducation et de ses nouveaux réseaux médiatiques en vue de faire progresser ses objectifs de manière à ce qu'ils qui répondent aux besoins et aux préoccupations de nos membres et retraités, et de leurs familles.
- 12) Le Syndicat des Métallos s'engage à atteindre l'objectif de renforcer le militantisme en intégrant l'action législative, le recrutement, les droits civils et les droits de la personne, l'histoire et l'enseignement des sciences économiques dans l'ensemble de ses conférences et de ses programmes éducatifs.
- 13) Le Syndicat des Métallos fournira également des programmes et du matériel éducatifs et le bulletin *Stewards Corner* afin de promouvoir notre mission de recrutement interne et externe, d'assurer sa croissance et de donner pouvoir à ses membres.
- 14) Le Service de l'éducation du Syndicat des Métallos poursuivra son engagement à diriger l'amélioration et le maintien de la boîte à outils des

représentantes et représentants (Staff Toolbox) et d'autres ressources qui facilitent le travail du syndicat.

- 15) Le Syndicat des Métallos appuie le Programme d'études en leadership et d'autres programmes des districts visant spécifiquement à former un riche bassin de futurs dirigeants, et à leur enseigner les compétences dont ils auront besoin à la table de négociation et pour gérer leurs conventions collectives tout au long de leur durée.
- 16) Le Syndicat des Métallos continue d'accueillir des syndiqués du monde entier dans son Programme d'études en leadership afin de renforcer le mouvement ouvrier mondial et de participer au Programme de leadership de Workers Uniting, qui rassemble des militantes et militants syndicaux du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Irlande pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à l'action mondiale.
- 17) Le Syndicat des Métallos mettra au rang de ses priorités l'élaboration de matériel pour l'orientation des nouveaux membres en vue de renseigner les recrues dans nos installations et de promouvoir le militantisme parmi les nouveaux membres.
- 18) Le Syndicat des Métallos s'engage à bâtir un syndicat plus inclusif en offrant de la formation dans diverses langues, en encourageant la participation des groupes et secteurs minoritaires, et en s'assurant que tous les établissements d'enseignement sont accueillants pour tous les membres et que l'intégralité du matériel didactique tient compte de tous les secteurs et de tous les membres.
- 19) Le Syndicat appuie la reconnaissance des territoires où nous nous réunissons et des peuples qui y ont vécu dans le cadre de tous ses programmes éducatifs.
- 20) Le Syndicat des Métallos s'engage à continuer de préserver notre histoire et à la faire connaître au public en établissant le Musée des Métallos, ainsi qu'à poursuivre son engagement auprès des organisations universitaires qui maintiennent nos archives.
- 21) Le Syndicat confirme l'importance d'appuyer les groupes que représentent la FAT et le COI.